

Lauriane Constanty  
Mars 2017

---

## Infoprison rencontre deux bénévoles auprès des proches des détenus

**Honte, mise à l'écart, problèmes financiers ; les proches des détenus sont des victimes collatérales du système carcéral. Un membre de la famille derrière les barreaux et c'est la vie de tous qui bascule. Beaucoup portent à l'extérieur le poids du délit de leur proche en détention, parfois sans pouvoir se confier à leur entourage. Le délit entraîne une double peine : pour son auteur et pour ses proches, une souffrance souvent méconnue, voire ignorée.**

**Infoprison est parti à la rencontre de deux bénévoles de la Fondation REPR (Relais Enfants Parents Romands), qui a pour mission d'accueillir et d'informer les familles qui viennent visiter un proche en détention.**

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017, plusieurs pays et ONG se sont réunis autour des Droits des enfants des détenus aux Nations Unies à Genève. Une journée marquée par la nécessité de porter une attention particulière à ces enfants confrontés au monde carcéral et à la difficulté de voir un parent – ou un membre de la famille – enfermé derrière des barreaux.

La Fondation REPR, présente lors de cette rencontre internationale, a pour mission de soutenir ces familles, en offrant des lieux d'accueil devant les prisons de Suisse romande et en proposant des programmes de soutien aux enfants des parents détenus. La Fondation vise également à sensibiliser la population aux problématiques de la détention et de ses effets collatéraux sur les familles. Son travail se fonde sur la Recommandation 1340 (1997) du Conseil de l'Europe relative aux effets de la détention, qui relève que *« la détention pose de multiples problèmes d'ordre social, en particulier sur le plan familial, surtout pour les enfants [...]. La famille du détenu subit, du fait de la détention d'un de ses membres, des effets subsidiaires à la peine principale. »*

Toutefois, ces effets négatifs sont rarement pris en considération au cours des procédures pénales. Notre système judiciaire se centre avant tout sur les principes de la responsabilité individuelle, écartant dès lors quelque peu les effets délétères qu'une incarcération peut provoquer pour l'entourage du détenu. Certes, des rencontres sont proposées – à raison d'une heure par semaine dans le parloir de la prison – mais il n'en demeure pas moins que l'éloignement d'un parent emprisonné amène à une réelle rupture des liens familiaux.

Afin de mieux comprendre le rôle joué par REPR auprès des familles et des enfants, nous avons rencontré Adrienne, bénévole depuis près de 4 ans aux établissements de la Plaine de l'Orbe (EPO) et à la Croisée, et Aude, ancienne bénévole durant 5 mois à Lausanne à la prison du Bois-Mermet (BM).

## Accueillir et soutenir les familles

**Infoprisons :** *Quel est exactement votre rôle en tant que bénévole REPR auprès des familles qui viennent visiter un de leur proche en prison ?*

**Adrienne :** A Orbe, notre rôle principal c'est la navette pour les familles [transport de la gare de Chavornay jusqu'aux établissements pénitentiaires]. Ensuite, dans la mesure du possible, nous essayons également de les renseigner. C'est le transport qui prime mais parfois certaines familles – notamment celles qui viennent pour la première fois - ne savent pas comment accéder aux établissements et ont des questions d'ordre très pratique : comment se déroule une visite, comment cela se passe en cas de retard, etc.

Durant ces transports, nous constatons que certaines familles sont plus bavardes que d'autres. Je pense par exemple à une dame qui parle régulièrement des problèmes que rencontrera son mari quand il sortira de prison ; pour elle c'est vraiment son souci principal. D'autres femmes, au contraire, sont moins loquaces et très discrètes. Etant donné que nous transportons souvent huit personnes, c'est parfois difficile de s'adresser personnellement aux familles durant le trajet. Mais entre elles, il y a aussi une belle solidarité. Par exemple, lors d'une permanence, une mère avait apporté des mandarines et son enfant en avait donné une à quelqu'un dans le bus. Et la fois d'après, l'enfant a demandé à sa mère si elle avait bien pensé à reprendre des mandarines pour en distribuer. C'était joli comme échange ! Alors même si les familles ne nous posent parfois pas de questions, il y a beaucoup de contacts durant ces transports et elles nous remercient mille fois pour ce que nous faisons. De même, les enfants nous reconnaissent et nous tendent les bras lorsqu'ils nous voient. Un ancien bénévole - que les enfants connaissaient bien - a arrêté il y a quelques mois et un garçon m'a demandé lors d'une permanence « alors, il n'est plus là mon ami ? »

Néanmoins, certaines personnes ne connaissent pas encore l'existence de la navette. Et nous voyons quelquefois des femmes qui marchent le long de la route depuis la gare de Chavornay jusqu'aux établissements pénitentiaires, avec une poussette ou un enfant dans les bras. C'est vraiment difficile ! Et comme nous n'avons souvent plus de places dans le bus, nous ne pouvons pas nous arrêter et les emmener. Sans voiture à Orbe, c'est vraiment très compliqué pour ces familles.

**Aude :** Au Bois-Mermet, nous sommes présents pour accueillir les familles et les proches et répondre à leurs questions. Comme nous avons une approche directe auprès des visiteurs [les bénévoles attendent devant l'entrée de la prison], cela peut parfois les surprendre et ils se demandent pourquoi nous les abordons. J'ai le sentiment que certains sont ainsi sur la défensive en nous voyant arriver. D'autres visiteurs sont au contraire très souriants, ils nous félicitent pour notre bénévolat et nous remercient d'être présents devant la prison du Bois-Mermet.

**Infoprisons :** *Adrienne, est-ce que tu ressens des différences dans de tes prises de contacts, selon que les familles viennent en visite à la Croisée (établissements de détention avant jugement) ou à Bochuz/Colonie (établissements d'exécution des peines) ?*

**Adrienne :** Nous emmenons surtout les familles à la Croisée et à la Colonie, beaucoup moins à Bochuz. Et nous pouvons effectivement ressentir une différence auprès des familles. A la Croisée, nous rencontrons beaucoup de femmes qui ne connaissent pas encore le système, ni le déroulement d'une visite et qui ne savent pas non plus à quel rythme elles vont pouvoir venir. De plus, elles ignorent également combien de temps leur mari restera en prison et elles sont donc nettement plus stressées. A la Colonie, par contre, ce sont des habituées et elles connaissent parfaitement le fonctionnement.

Les enfants sont aussi habitués par ces visites et connaissent bien les procédures et le déroulement du transport. Parfois, nous devons attendre certaines familles qui arrivent par un autre train, avant de pouvoir partir en bus vers les établissements. Les enfants sont parfaitement au courant de cela et l'expriment clairement en nous disant qu' « il faut encore attendre, parce que le train n'est pas arrivé. » De manière générale, ils sont plutôt calmes et ne posent pas vraiment de questions. Par contre, ils sont vraiment très fatigués quand ils sortent du parloir.

**Infoprisons :** *Est-ce qu'il y a une situation ou un souvenir qui vous a particulièrement marqué au cours de vos bénévolats ?*

**Adrienne :** Il y a une situation qui me travaille depuis longtemps : c'est le cas d'une femme qui a un enfant et qui a connu tellement de problèmes ! Nous l'avons rencontrée il y a maintenant quatre ans, lorsque son mari était à la Croisée en attente de jugement. Je me souviens qu'elle nous disait que son mari serait libéré conditionnellement, mais qu'il devrait suivre une thérapie pour ses problèmes de drogue. Mais lors d'une permanence suivante, nous avons retrouvé cette femme en larmes. Son mari a eu des ennuis au sein de la prison et, entretemps, il est passé à la Colonie fermée. En plus, comme il n'a pas de permis, dès qu'il aura terminé sa peine il sera renvoyé chez lui. C'est une des situations qui me marquent le plus.

Une ou deux fois, nous avons également revu des dames – que nous avons régulièrement rencontrées lors des transports – et qui sont revenues vers nous pour aller chercher leur compagnon libéré. Dans ce bénévolat il y a les deux ; des situations difficiles et des images plus belles aussi.

**Aude :** Lors d'une de mes permanences, et alors que ma binôme et moi-même attendions la fin de la première visite et la venue des prochaines familles, une dame est sortie en pleurs de la prison. Je suis restée un peu retrait, m'occupant des autres personnes, mais ma collègue a discuté avec cette dame près de 45 minutes. Grâce à ce long échange, cette femme a pu repartir plus rassurée. Alors même si j'ai arrêté cette activité de bénévolat, c'est vraiment bien qu'il y ait des gens qui soient là exprès pour ces familles.

### **Les familles - des victimes collatérales du système carcéral**

**Infoprisons :** *Est-ce que votre regard sur la prison, et plus particulièrement sur les familles, a changé depuis votre bénévolat ?*

**Adrienne :** Oui totalement. Quand j'ai commencé mon bénévolat, j'ai essayé de convaincre quelques amis d'en faire autant. Mais les réactions ont été très claires : « ah non, pas ce milieu-là », « ceux qui sont enfermés là-bas l'ont mérité ». Il y a toujours ce cliché qu'ils ont la belle vie, qu'ils sont nourris et logés,... mais allez voir l'intérieur d'une prison ! Tu as beau dire que ceux qui sont emprisonnés l'ont peut-être mérité mais pas leur entourage, cela ne change rien. Pourtant, comment ne pas avoir de l'empathie pour ces familles ? Sauf si tu ne connais pas la problématique. C'est vrai que moi aussi, avant mon bénévolat, je ne connaissais pas et je ne pensais pas aux familles.

**Aude :** Je ne sais pas si on peut dire que mon regard a changé, car avant je ne connaissais pas le milieu carcéral. Avec ce bénévolat, j'ai notamment pu mieux comprendre comment cela se passe à l'intérieur d'une prison. Et concernant les familles, j'avoue qu'avant REPR je n'y avait pas réfléchi. Alors c'est bien que des gens s'y intéressent expressément, car c'est difficile pour ces familles. Elles ne peuvent pas forcément parler de ce qui leur arrive à leur entourage, elles ne peuvent pas amener le sujet lors d'un café avec des amis et simplement dire « mon mari est en prison ». C'est un sujet encore tabou. Et le fait que je n'avais pas de réelle représentation du domaine carcéral ni de comment cela se passe au sein d'une prison, montre bien à quel point c'est un milieu fermé.

**Infoprisons :** *Est-ce alors pour aider ces familles, qui sont souvent oubliées par la société, que vous avez commencé ce bénévolat ?*

**Adrienne :** Ce qui m'a poussé à devenir bénévole à Orbe c'est le contact humain, mais c'est surtout parce que j'estime que j'ai eu de la chance dans ma vie, je n'ai jamais eu de graves problèmes. Alors si j'avais été dans le cas de certaines de ces familles, j'aurais été contente que quelqu'un soit présent et me donne un coup de main. C'est comme une forme de reconnaissance. J'ai eu de la chance, donc j'estime que je peux donner un peu de mon temps.

**Aude :** J'avais envie depuis longtemps de faire du bénévolat, mais je ne me sentais pas prête. Ensuite, en tant que jeune psychologue et intéressée par le domaine de la criminologie et de la psychologie légale, j'ai découvert les activités de REPR. Cela m'a alors permis de lier cette envie d'expérimenter le bénévolat avec mon intérêt pour les questions liées à la criminologie ; tout en pouvant effectivement aider les familles de détenus.